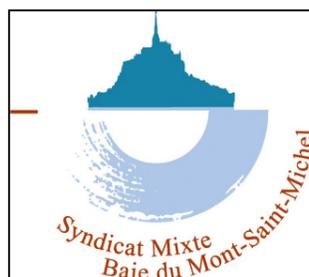




Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche



Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel

Étude pré-opérationnelle
sur la revalorisation de la route d'accès au Mont Saint-Michel
depuis la ville de Pontorson (RD 976)

Rapport final : cahier n°1
Aménagement de la route et de ses abords

LA FABRIQUE DES PAYSAGES
Thierry LEVERRIER Paysagiste
1 rue François COULET - BP 31305 - 14403 BAYEUX CEDEX

Agence Florent SCHNEIDER
Architectes - Urbanistes
42 avenue du 6 JUIN - BP 13030 - 14017 CAEN CEDEX 2

Bénédicte DUMEIGE
Consultante en développement culturel et touristique
15 rue Jules FERRY - 93170 BAGNOLET

PREAMBULE

Dans le cadre du projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel (RCM) dont le second volet vise à proposer aux visiteurs « un accueil et un parcours d'approche à la hauteur du monument et de la beauté de la Baie » et dans la continuité de l'Opération Grand Site « Baie du Mont Saint-Michel », les services de l'Etat en partenariat avec le Syndicat Mixte « Baie du Mont Saint-Michel » ont souhaité engager une réflexion visant à définir un programme pré-opérationnel d'actions portant sur la revalorisation de l'approche du Mont Saint-Michel depuis la ville de Pontorson.

Cette route qui mène les visiteurs de Pontorson aux rivages de la Baie et dont le tracé longe, sans jamais le voir, le Couesnon tout proche, est bordée par un paysage de marais, de polders et de collines (anciennement zone de bocage aujourd'hui largement remembrée).

Elle traverse des paysages urbanisés marqués tout particulièrement, à l'approche du Mont Saint-Michel, par les traversées du village de Beauvoir (lieu-dit « la Grève » situé en contrebas du bourg) ainsi que de « la Caserne », zone de services et de commerces situé au carrefour des deux principales routes d'accès au Mont Saint-Michel : l'axe Pontorson - Le Mont Saint-Michel objet de la présente étude et la route côtière (RD 275) qui mène au Mont en traversant et longeant les polders et les herbus.

Le développement de ces deux secteurs urbanisés a engendré jusqu'à nos jours un paysage en opposition avec l'image véhiculée par les guides et dépliants touristiques sur le Mont et sa Baie bien loin de l'aspect mercantile des lieux et de certaines stratégies « d'exploitation » du tourisme de masse de passage mises en œuvre, à l'image du reptilium s'étant développé à la sortie nord de « la Grève » à Beauvoir.

Fort de ce constat, les Services de l'Etat et le Syndicat Mixte « Baie du Mont Saint-Michel » ont donc souhaité que l'étude ait pour objectifs :

- de préciser les mesures qui pourraient être prises pour requalifier et valoriser de façon durable l'approche du Mont Saint-Michel depuis Pontorson ainsi que pour ce qui concerne la route côtière la séquence d'approche de « la Caserne » depuis le hameau de « la Rive » à Ardevon,
- d'identifier les conséquences de la mise en œuvre du RCM sur le fonctionnement des secteurs urbanisés de « la Caserne » et de « la Grève » et d'une manière plus large sur l'ensemble du secteur d'étude,
- de préciser éventuels aménagements complémentaires qu'il serait nécessaire de réaliser pour assurer un fonctionnement optimal de l'ensemble « parkings - système de transport collectif ».



SOMMAIRE

I - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC.....	4
Atouts et faiblesses du parcours.....	5
Enjeux du projet.....	6
II - PARTI GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT.....	7
III - PROPOSITIONS DÉTAILLÉES.....	9
III.1 - ACTIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DE L'ITINÉRAIRE	
Traitement de l'emprise routière hors secteurs urbanisés.....	10
Détail des propositions	
1- COMMUNE DE PONTORSON : SORTIE NORD DE LA VILLE.....	10
2-COMMUNE DE PONTORSON : ANSE DE MOIDREY.....	12
3- COMMUNE DE BEAUVOIR : AU SUD DE « LA GREVE ».....	13
4- COMMUNE DE BEAUVOIR : ENTRÉE SUD DE « LA GREVE ».....	14
5- COMMUNE DE BEAUVOIR : SORTIE NORD DE « LA GREVE ».....	15
III.2 - RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES	
Recommandations concernant l'habitat.....	17

**Recommandations concernant les équipements publics,
les activités commerciales et artisanales.....19**

I – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

PRINCIPAUX ATOUTS ET FAIBLESSES IDENTIFIES

Le diagnostic du territoire d'étude a permis de définir un certain nombre d'atouts et de faiblesses qui constituent les fondements du programme d'actions.

1- LES ATOUTS

- ✓ La **dynamique créée par la mise en œuvre du projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont Saint-Michel** : elle constitue une opportunité pour repenser l'aménagement de l'ensemble de l'axe Pontorson – Mont Saint-Michel.
- ✓ Les « **coupures vertes** » agricoles qui séparent les espaces urbanisés : elles participent à rythmer le tracé et de plus, permettent d'offrir aux visiteurs des vues plus ou moins larges et profondes sur les paysages environnants (polders, reliefs bocagers, marais...).
- ✓ Le **cadre arboré de « la Caserne »** dont les lisières à la fois atténuent en toutes saisons et à l'échelle du grand paysage de la Baie, l'impact visuel des constructions hôtelières et donnent aussi à cet espace habité, un caractère protégé qui évoque un lieu refuge, hospitalier et convivial dans le paysage dénudé des polders de la basse vallée du Couesnon.

2- LES FAIBLESSES

- ✓ Une **urbanisation peu structurée**.
- ✓ Des **espaces publics aménagés uniquement dans un but fonctionnel** : ambiance routière sans grand intérêt, absence de qualité des espaces communs....
- ✓ **Des dispositifs publicitaires** (pré-enseignes dérogatoires, enseignes, affichage publicitaire) **constituant une pollution visuelle** de jour comme de nuit.
- ✓ Des **emprises publiques de superficies réduites** dans les secteurs urbanisés de « la Grève/Beauvoir » et de « la Caserne ».

- ✓ Concernant « **la Caserne** », **une réalité, une fois l'entrée franchie, en décalage avec l'image offerte en vue lointaine** : le caractère mixte de « parc arboré » et de « clos bocager » au milieu desquels les constructions et équipements s'implantent et qui fonde l'identité du lieu ayant été progressivement vidé de son sens sous la pression de l'automobile (artificialisation de grandes surfaces pour réaliser des parkings par exemple) et de certaines activités touristiques.

ENJEUX DU PROJET

Sur la base des atouts et faiblesses recensés, deux types d'enjeux se dégagent.

Ils concernent à la fois l'ensemble du tracé et des secteurs localisés :

1- LES ENJEUX COMMUNS À L'ENSEMBLE DU TRACÉ

- ✓ Comment **donner de l'intérêt au parcours d'accès au Mont Saint-Michel** et faire en sorte qu'il soit un préalable de qualité à la découverte du Mont ?
- ✓ La **prise de conscience par tous les acteurs du territoire** (élus, particuliers, acteurs économiques) **des qualités et faiblesses du site** et du rôle de chacun dans la « fabrication quotidienne » du paysage.
- ✓ La **maîtrise des développements urbains** des communes traversées pour un projet urbain à l'échelle de l'itinéraire.
- ✓ La **qualité des paysages urbains de jour comme de nuit** : qualité des espaces publics et de leurs équipements, de l'urbanisation et du bâti.
- ✓ La **gestion des dispositifs publicitaires** : pré-enseignes dérogatoires, enseignes et publicités.
- ✓ L'**accessibilité au « Grand Site » du Mont Saint-Michel**, la question posée étant la suivante : maintien de la prédominance de l'automobile sur les autres modes de transport et de découverte et/ou développement d'une offre alternative reposant notamment sur la variété et la qualité des différentes liaisons piétonnes et cyclistes entre Pontorson et le Mont Saint-Michel.
- ✓ La **gestion des flux motorisés convergeant vers les futurs parkings de « la Caserne »**.

- ✓ La problématique de l'**information touristique**.

2- LES ENJEUX LOCAUX

- ✓ Faire de **Pontorson la « Ville Porte » du Mont Saint-Michel** et au-delà de la partie Sud de la Grande Baie.
- ✓ Quel **fonctionnement pour le secteur urbanisé de « la Caserne »** (accès réglementé ou non réglementé) suite à l'ouverture du nouveau parc de stationnement ?

II – PARTI GENERAL

LES DIFFERENTS AXES D' ACTIONS

Six axes d'actions ont été définis. Ils portent sur :

1- LE TRAITEMENT DE L'EMPRISE ROUTIERE HORS AGGLOMERATIONS

✓ Objectifs :

- préserver le caractère quasi imperceptible de la route tant depuis les reliefs bocagers que depuis les polders et marais,
- identifier et qualifier par un traitement simple, sobre et rustique l'ensemble de l'itinéraire,
- améliorer l'impact visuel des équipements de sécurité de la route,
- mieux gérer les dépendances vertes.

2- LE TRAITEMENT DES ZONES BATIES TRAVERSEES PAR L'ITINERAIRE

✓ Objectif : ponctuer le parcours de séquences urbanisées de qualité offrant chacune une ambiance différente.

✓ 5 secteurs d'intervention ont été retenus :

- la sortie Nord de Pontorson y compris le franchissement de la RN 176 (voie de contournement Nord de la ville de Pontorson),
- le lieu-dit « la Grève » sur la commune de Moidrey,
- le lieu-dit « Maison Saint-Martin » sur la commune de Moidrey,
- le lieu-dit « la Rigaudière » et les abords de l'Hippodrome sur la commune de Moidrey,
- le lieu-dit «
- la Grève » sur la commune de Beauvoir,
- le lieu-dit « la Caserne » sur les communes de Pontorson, Beauvoir et Le Mont Saint-michel.

3- LA MAÎTRISE DES DEVELOPPEMENTS URBAINS (cf. cahier n°2)

✓ Objectifs :

- limiter l'étalement urbain le long de l'axe routier et ainsi conforter les « coupures vertes » agricoles existantes.

4- L'INFORMATION TOURISTIQUE DES VISITEURS (cf. cahier n°3)

✓ Objectifs :

- dispenser une information en amont sur les nouveaux dispositifs d'accueil du Mont Saint-Michel et optimiser la fluidité des flux des visiteurs,
- délivrer l'information nécessaire pour la recherche notamment d'un hébergement, dispositif indispensable pour les établissements situés en aval du futur parc de stationnement de « la Caserne ».

5- LE TRAITEMENT DES DISPOSITIFS PUBLICITAIRES (cf. cahier n°3)

✓ Objectifs :

- poursuivre la démarche de concertation engagées dans le cadre des réunions de « focus groupe » avec les acteurs économiques concernés et les partenaires institutionnels (CCI, Chambre de Métiers, OTSI, CDT...),
- mettre en place des règlements locaux de publicité à Pontorson, Beauvoir et à « la Caserne »

6- L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS

✓ Objectif : améliorer la qualité des paysages urbains et agricoles et le cadre de vie des habitants.

III – PROPOSITIONS DETAILLÉES



ACTIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DE L'ITINERAIRE

Elles concernent le traitement de l'emprise routière hors agglomérations et secteurs urbanisés (« la Grève » et « Maison Saint-Martin » à Moidrey, « la Grève » à Beauvoir ainsi que « la Caserne »), l'effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques ainsi que le traitement des problèmes liés aux pré-enseignes dérogatoires, aux enseignes et à la publicité.

1- TRAITEMENT DE L'EMPRISE ROUTIERE HORS AGGLOMERATION ET SECTEURS URBANISES

✓ OBJECTIFS

- **Préserver le caractère quasi imperceptible de la route** tant depuis les reliefs bocagés (cf. photo ci-contre) ainsi que depuis les polders et marais : absence de plantations arborées de type alignement d'arbres de haut-jet dans les séquences hors agglomérations.
- **Donner à l'itinéraire Pontorson - « la Caserne » une identité propre** reposant sur un traitement spécifique de la chaussée et des accotements.
- **Améliorer l'impact visuel des équipements de sécurité** de la route tels que les glissières de sécurité.
- **Mieux gérer les dépendances vertes** de la route.



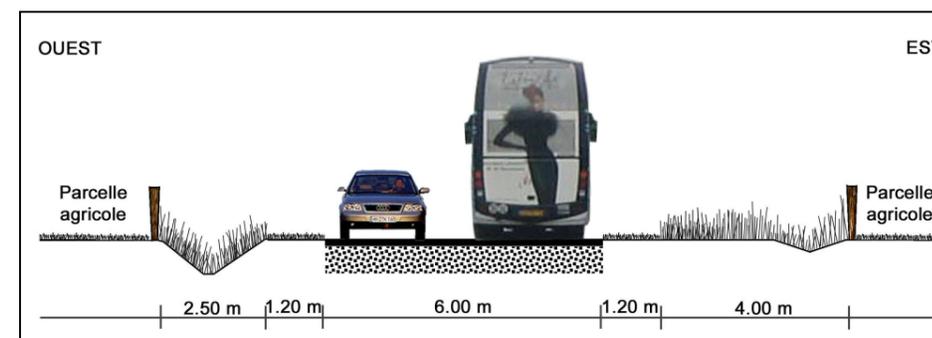
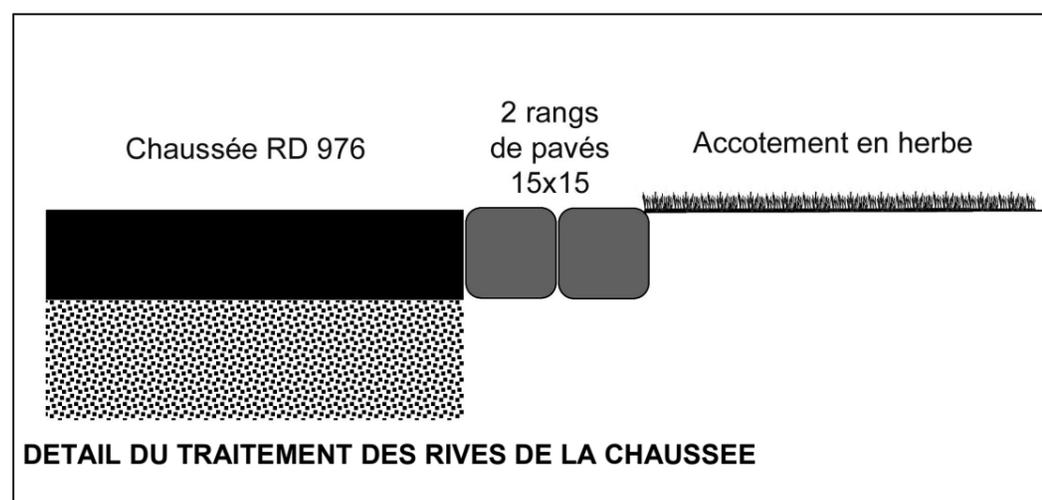
✓ PROPOSITIONS D' ACTIONS

- **Définition d'une largeur de chaussée homogène de 6.00 m sur tout la longueur de l'axe** (largeur actuellement comprise entre 6.00 m et 7.00 m) à l'exception toutefois de la section d'itinéraire où se situe le dispositif de tourne à gauche permettant l'accès au village de gîtes de l'Anse de Moidrey qui serait maintenu pour des raisons de sécurité routière.
- **Pose de lignages de pavés en pierre en rives de la chaussée** sur l'ensemble de la voie depuis Pontorson jusqu'à « la Caserne ».
- **Confortement des accotements enherbés.**
- **Remplacement des glissières de sécurité** en acier galvanisé par des glissières mixtes bois/métal.
- **Définition d'un plan de gestion des accotements** comprenant :
 - la suppression des traitements chimiques en pied de panneaux de signalisation de police ou directionnelle,

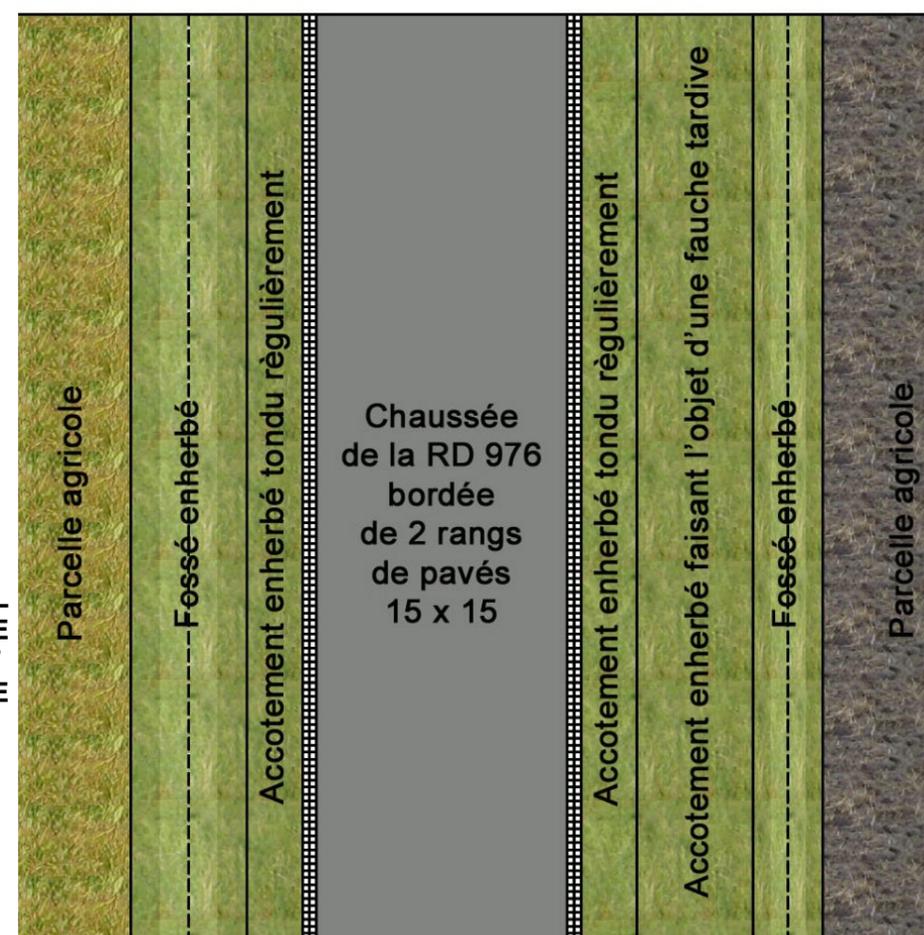
- à l'exception d'une bande de sécurité de 1.20 m de large en bord de chaussée, mise en œuvre d'un fauchage tardif de l'ensemble des accotements,
- un réenherbement systématique des zones éventuellement dégradées par la fréquentation routière.

ACTIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DE L'ITINERAIRE

✓ ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES



COUPE PROFIL
ET PLAN TYPE
DU TRAITEMENT
DE L'EMPRISE PUBLIQUE



✓ **COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Conseil Général de la Manche

ACTIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DE L'ITINERAIRE

2- EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS

Dans la séquence d'itinéraire comprise entre la sortie Nord de Pontorson et l'entrée Sud de « la Grève » à Beauvoir, de multiples réseaux aériens électriques et téléphoniques sont présents aux abords de l'axe ainsi que dans les paysages agricoles le bordant. Ils ont visuellement un impact négatif sur la perception des paysages traversés et mériteraient d'être tous enfouis.



✓ COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES

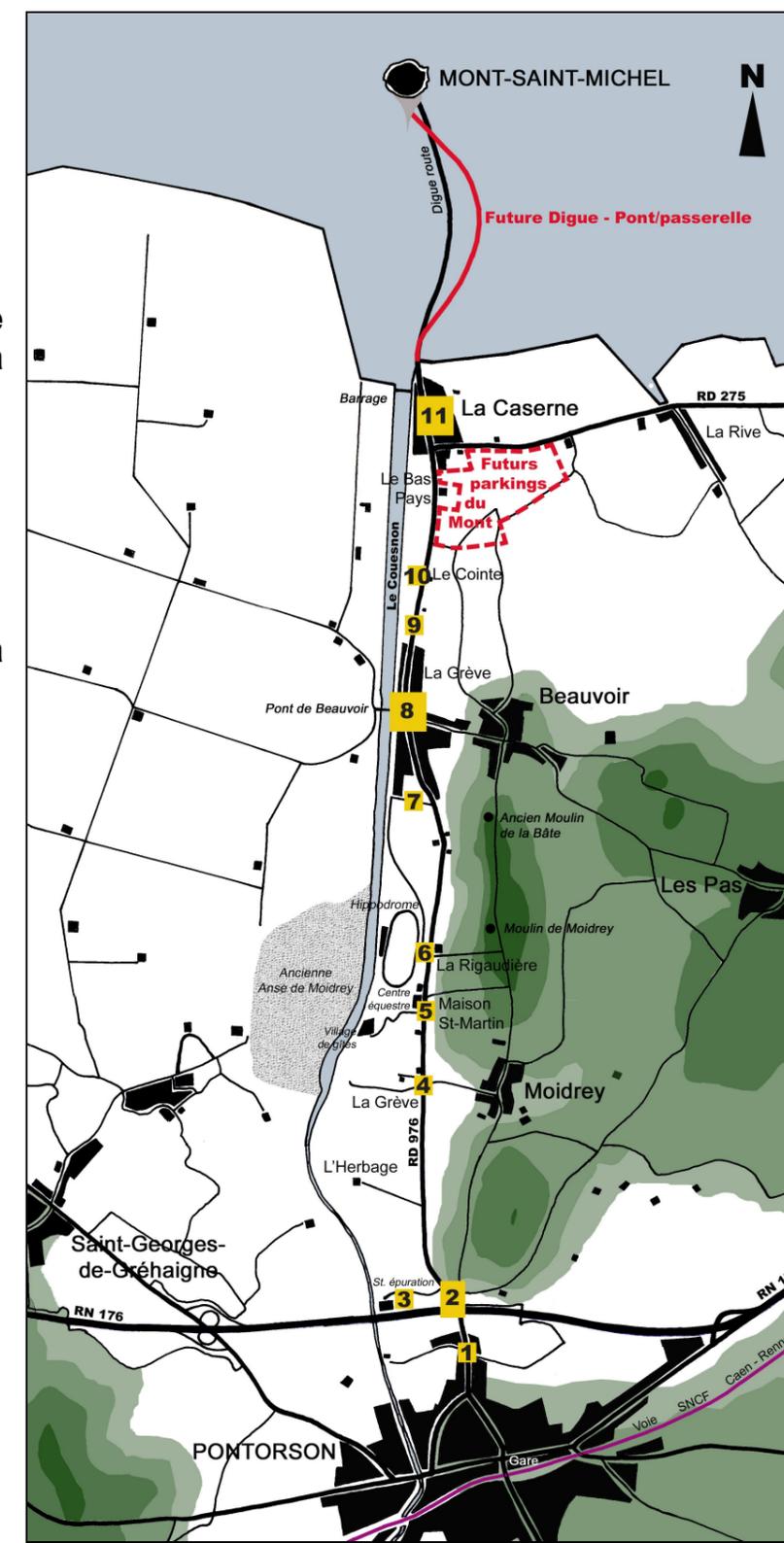
- Collectivités locales

ACTIONS LOCALISEES

Les actions localisées d'aménagement proposées portent sur 11 secteurs d'intervention différent répartis sur l'ensemble du tracé et concernent :

- [1] l'aménagement de la sortie Nord de la ville de Pontorson,
- [2] le traitement de la séquence d'itinéraire de franchissement de la voie de contournement Nord de la ville de Pontorson (projet intégrant le carrefour entre l'axe Pontorson – Le Mont Saint-Michel et la Route touristique de la Baie),
- [3] l'aménagement des abords de la station d'épuration de Pontorson,
- [4] l'aménagement du hameau de « la Grève » à Moidrey,
- [5] l'aménagement du secteur urbanisé de « la Maison Saint-Martin » à Moidrey,
- [6] l'aménagement des abords du carrefour d'accès à l'hippodrome de l'Anse de Moidrey au lieu dit « la Rigaudière »,
- [7] le traitement de la limite urbaine Sud de « la Grève » à Beauvoir,
- [8] le traitement de la traversée de « la Grève » à Beauvoir,
- [9] l'aménagement de la sortie Nord de « la Grève » à Beauvoir,
- [10] le traitement des abords de la Biscuiterie du Mont Saint-Michel au lieu dit « le Cointe »,
- [11] l'aménagement de la traversée de « la Caserne ».

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche – Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel
Etude pré-opérationnelle de la route d'accès au Mont-Saint-Michel depuis la ville de Pontorson (RD976) - Rapport final - Mars 2010
LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LEVERRIER
- Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Architectes Urbanistes □
Bénédicte DUMEIGE
- Consultante en projet de développement touristique



ACTIONS LOCALISEES

1- VILLE DE PONTORSON : AMENAGEMENT DE L'ENTREE/SORTIE NORD

✓ OBJECTIF

- Il s'agit **requalifier la séquence d'entrée/sortie de ville** qui à ce jour offre une image médiocre de la ville Pontorson ; cette séquence est marquée par une absence de cohérence urbaine et son traitement repose actuellement uniquement sur une logique fonctionnelle et commerciale se traduisant notamment par des espaces communs (publics et privés) aménagés uniquement pour l'automobile et par une débauche d'enseignes et de panneaux publicitaires.



✓ PROPOSITIONS

- Etendre jusqu'à la sortie de la ville la démarche de réaménagement des espaces publics du centre-ville** initiée depuis plusieurs années par la **Municipalité de Pontorson** (action portant sur le dimensionnement des espaces publics, la nature des revêtements de sol, la gamme de mobilier urbain y compris l'éclairage public, les plantations...).



- Intégrer à la réflexion le traitement de la transition espace public/espace privé tout particulièrement dans la zone d'activités commerciale.
- Réaménager les aires de stationnement de la zone d'activités commerciale.

✓ **COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Ville de Pontorson.

ACTIONS LOCALISEES

2- VILLE DE PONTORSON : TRAITEMENT DE LA SEQUENCE D'ITINERAIRE DE FRANCHISSEMENT DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT NORD (RN176)

✓ **OBJECTIF**

- Créer une « porte d'entrée » à la fois dans la Baie (et par la même du parcours d'accès au Mont Saint-Michel) et dans la ville de Pontorson.

✓ **PROPOSITIONS**

- **Matérialisation** de cette « porte d'entrée » au moyen de deux alignements d'arbres d'ornement de haut-jet encadrant la route et implantés dans la partie Sud du franchissement de la voie de contournement de Pontorson,
- **Absence de plantation dans la partie Nord du franchissement** pour permettre aux usagers de découvrir pleinement, une fois franchit la RN 176, le vaste panorama en direction de Roz-sur-Couesnon ainsi que du Mont Saint-Michel qui apparaît là pour la première fois aux yeux des visiteurs.
- **Remplacement des glissières de sécurité en métal** par des glissières mixte bois-métal.



✓ **COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Conseil Général de la Manche

- Ville de Pontorson

ACTIONS LOCALISEES

2- VILLE DE PONTORSON : TRAITEMENT DE LA SEQUENCE D'ITINERAIRE DE FRANCHISSEMENT DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT NORD (RN176)

Concernant le traitement des abords du carrefour entre l'axe Pontorson – Le Mont Saint-Michel et la Route touristique de la Baie (RD 75), les propositions reposent sur :

- la **suppression du délaissé routier** bordant l'axe Pontorson – Le Mont Saint-Michel, l'emprise foncière étant rétrocédée à la parcelle agricole le jouxtant,
- la **démolition des anciennes chaussées** laissées en place et l'enherbement des surfaces ainsi libérées,
- la **vente**, ou à minima la mise à disposition d'un agriculteur pour en assurer une gestion extensive par pâturage, **du vaste délaissé enherbé situé au Nord-Est de l'ouvrage** de franchissement de la RN 176.



✓ **COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Conseil Général de la Manche
- Ville de Pontorson

ACTIONS LOCALISEES

3- VILL ED PONTORSON : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES

✓ **OBJECTIF**

- **Atténuer l'impact visuel des ouvrages** de la station d'épuration.

✓ **PROPOSITIONS**

- **Création d'une haie bocagère en limite Est** de la parcelle de la station d'épuration.
- Mise à profit de cet aménagement pour réfléchir à la **réhabilitation des terrains de l'ancienne station d'épuration** qui jouxte la rive droite du Couesnon où cheminent les sentiers pédestres de Grande Randonnée 34 et 39 et qui dans un proche avenir constituent également le barreau de liaison entre la Voie Verte littorale et la ville de Pontorson.



✓ **COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Ville de Pontorson

ACTIONS LOCALISEES

4- MOIDREY : AMENAGEMENT DU HAMEAU DE « LA GREVE »

✓ **OBJECTIFS**

- Identifier le lieu-dit « la Grève » et ainsi en affirmer la présence pour les usagers de l'axe Pontorson – Le Mont Saint-Michel.
- Améliorer la qualité paysagère du hameau.
- Marquer le carrefour d'accès au bourg de Moidrey.

✓ **PROPOSITIONS**

- Pose de panneaux de localisation de type « lieu dit ».
- **Plantation d'arbres de haut-jet** : un petit alignement en rive opposée des maisons, 2 ou 3 arbres en accroche de la route d'accès au bourg de Moidrey et un arbre signal à l'angle Sud-Ouest du carrefour.
- **Modification**, en complément des lignages de pavés de la route (par exemple) ainsi qu'au débouché des deux voies communales.
- **Enfouissement des réseaux aériens.**



Etat actuel

Propositions

La Grève

✓ **COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Conseil Général de la Manche
- Ville de Pontorson

ACTIONS LOCALISEES

5- MOIDREY : AMENAGEMENT DU SECTEUR URBANISE DE « LA MAISON SAINT-MARTIN »

✓ **OBJECTIFS**

- Améliorer la qualité paysagère de ce secteur urbanisé diffus.
- Sécuriser l'accès au centre équestre.

✓ **PROPOSITIONS**

- **Modification du traitement de la chaussée :** nature différente du revêtement de sol pour la matérialisation du dispositif de tourne à gauche.
- **Amélioration de la qualité des espaces privés ouvrant sur la voie :** engazonnements et plantations dans un esprit rural et champêtre.
- **Harmonisation des enseignes scellées au sol.**



Direction Départementale des Territoires
Etude pré-opérationnelle de la route d'accès
LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry
- Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Ar
Bénédicte DUMEIGE
- Consultante en projet de développement touristique



- **Modification de l'accès au centre équestre** et réaménagement des espaces situés en façade des bâtiments :
 - suppression du parking en façade sur route et transfert à l'intérieur du centre équestre,
 - enherbement de l'espace libéré pour y mettre des chevaux,
 - plantation d'arbres de haut-jet le long de la route,....

✓ **COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE**
Ville de Pontorson.

DES ACTIONS PROPOSEES :

Conseil Général de la Manche et

ACTIONS LOCALISEES

6- MOIDREY : AMENAGEMENT DES ABORDS DU CARREFOUR D'ACCES A L'HIPPODROME DE L'ANSE DE MOIDREY AU LIEU-DIT « LA RIGAUDIERE »

✓ OBJECTIF

- **Améliorer la qualité paysagère du lieu-dit** et valoriser la vue sur le Mont dont la silhouette apparaît en arrière plan du secteur urbanisé de « la Grève » à Beauvoir.

✓ PROPOSITIONS

- **Enfouissement des réseaux aériens** et suppression des multiples pré-enseignes et enseignes.
- **Déplacement et redimensionnement du panneau de l'hippodrome** de l'Anse de Moidrey pour atténuer la concurrence visuelle avec le Mont Saint-Michel.
- **Réaménagement de l'espace privé** (revêtements de sol, plantations, signalétique) situé entre la route et le bâtiment d'accueil et de vente de produit du terroir (producteur de foie gras).

✓ COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES

- Conseil Général de la Manche
- Ville de Pontorson

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche – Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel
Etude pré-opérationnelle de la route d'accès au Mont-Saint-Michel depuis la ville de Pontorson (RD976) - Rapport final - Mars 2010
LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LEVERRIER
- Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Architectes Urbanistes □
Bénédicte DUMEIGE
- Consultante en projet de développement touristique



Abords du carrefour de l'hippodrome : propositions

ACTIONS LOCALISEES

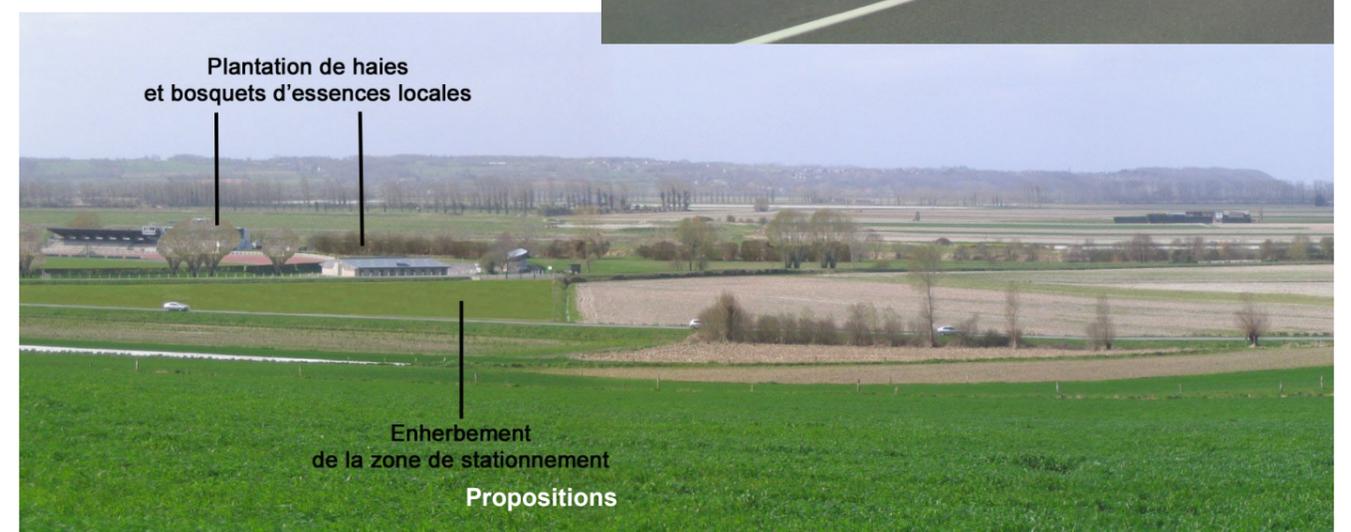
6- MOIDREY : AMENAGEMENT DES ABORDS DU CARREFOUR D'ACCES A L'HIPPODROME DE L'ANSE DE MOIDREY AU LIEU-DIT « LA RIGAUDIERE »

✓ PROPOSITIONS

- Conjointement aux aménagements pré-citées, des actions pourraient utilement être menées pour **améliorer la qualité paysagère des abords de l'hippodrome** et contribuer également à limiter l'impact visuel du bâtiment des tribunes aux formes massives :
 - **suppression de la végétation ornementale existante,**
 - **plantation de haie et de bosquets d'essences végétales locales,**
 - **enherbement de la zone de stationnement** située entre la RD 976 et l'hippodrome.

✓ COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES

- Société des Courses du Mont Saint-Michel - Pontorson



ACTIONS LOCALISEES

7- BEAUVOIR : TRAITEMENT DE LA LIMITE URBAINE SUD DE « LA GREVE »

✓ OBJECTIFS

- Traiter et affirmer la limite urbaine Sud de « la Grève ».
- Atténuer l'impact visuel de toutes les constructions pavillonnaires existantes et anticiper la création de l'extension urbaine située à l'entrée Sud de « la Grève ».

✓ PROPOSITION



- Création d'une haie bocagère en rive Nord de la voie communale menant au Couesnon depuis l'axe Pontorson – Le Mont Saint-Michel.

✓ **COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION PROPOSEE**

- Commune de Beauvoir

ACTIONS LOCALISEES



8- BEAUVOIR : TRAITEMENT DE LA TRAVERSEE DE « LA GREVE »

✓ **OBJECTIFS**

- **Requalifier totalement la traversée de « la Grève »** dont le traitement repose actuellement uniquement sur une logique fonctionnelle.



- **Changer profondément l'image du secteur de « la Grève »**, le rendre le plus convivial possible pour inciter les visiteurs à s'y arrêter et y déambuler à pied de manière sécurisée.

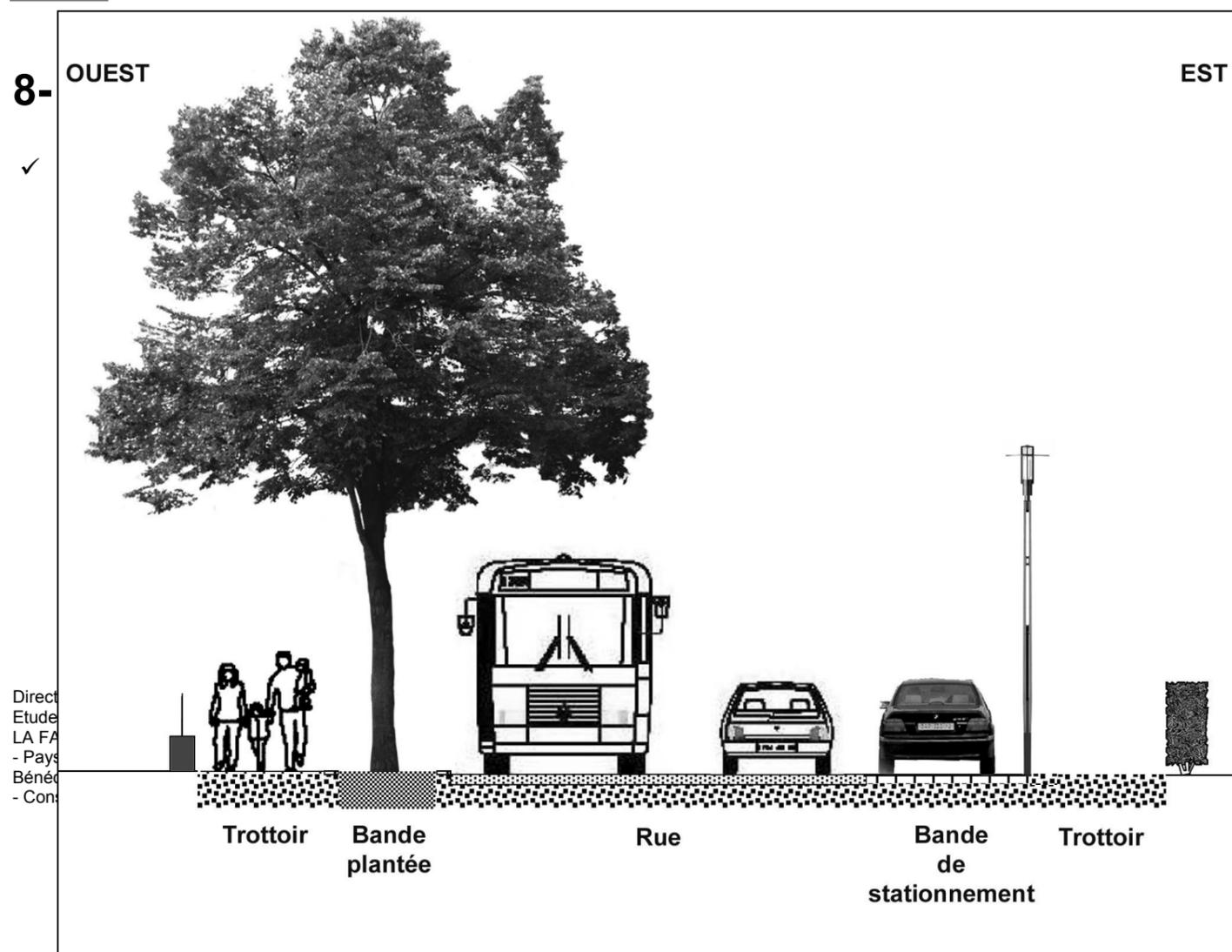
✓ PROPOSITIONS

- **Réaménagement de l'ensemble des espaces publics** avec conjointement la création d'une « Zone 30 » dans la partie centrale de la traversée de « la Grève » pour une circulation automobile lente dans un secteur où le piéton devient prioritaire.
- **Réduction ponctuel du stationnement longitudinal** pour donner plus de place aux espaces piétonniers.
- **Utilisation** pour l'aménagement des espaces publics et en fonction de leur usage, **de revêtements de sol plus qualitatifs que l'enrobé** : pavés en pierre, béton désactivé, sable stabilisé renforcé.
- **Réaménagement du carrefour principal** de manière à y créer une sorte de place publique intégrant l'ensemble des espaces communs publics et privés.
- **Réaménagement des liaisons vers le centre-bourg** (rue d'Astériac) **et vers les berges du Couesnon.**
- **Définition d'une nouvelle gamme de mobilier urbain** : candélabres, bancs, corbeilles de propreté,....

✓ COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES

- Commune de Beauvoir

ACTIONS LOCALISEES



Coupe type du traitement proposé pour la traversée de « la Grève » à Beauvoir

ACTIONS LOCALISEES

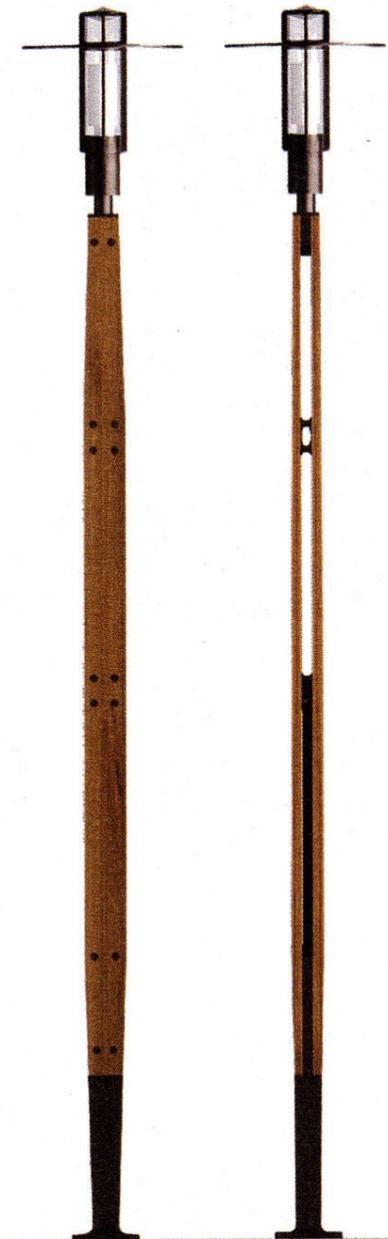
8- BEAUVOIR : TRAITEMENT DE LA TRAVERSEE DE « LA GREVE »

✓ ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES

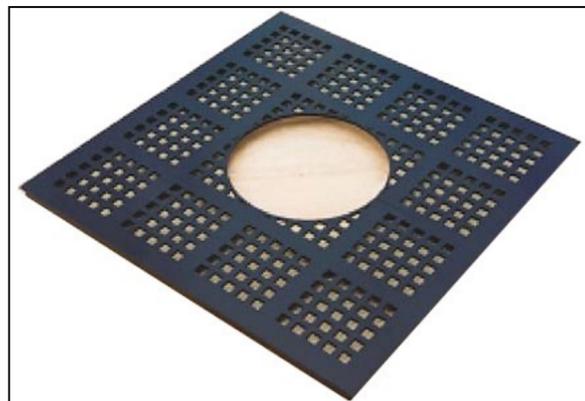


Une nouvelle gamme de mobilier urbain

Principe de réaménagement du carre



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche – Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel
Etude pré-opérationnelle de la route d'accès au Mont-Saint-Michel depuis la ville de Pontorson (RD976) - Rapport final - Mars 2010
LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LEVERRIER
- Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Architectes Urbanistes □
Bénédicte DUMEIGE
- Consultante en projet de développement touristique



Images références
concernant
le traitement préconisé
des clôtures
des parcelles privées

ACTIONS LOCALISEES

9- BEAUVOIR : AMENAGEMENT DE LA SORTIE NORD DE « LA GREVE »

✓ OBJECTIFS

- Améliorer la qualité paysagère de la sortie Nord de « la Grève ».
- Dégager le panorama sur le Mont de tout élément (mobilier urbain, mobilier d'éclairage, enseignes) qui en altère la perception.

✓ PROPOSITIONS

- Suppression des hauts candélabres implantés en rive Est de la route.
- Diminution de la hauteur des panneaux d'agglomération.
- Modification de l'enseigne d'Alligator Bay.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche – Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel
Etude pré-opérationnelle de la route d'accès au Mont-Saint-Michel depuis la ville de Pontorson (RD976) - Rapport final - Mars 2010
LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LEVERRIER
- Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Architectes Urbanistes □
Bénédicte DUMEIGE
- Consultante en projet de développement touristique



Etat actuel

Propositions

ALLIGATOR
BAY

- **Plantation d'arbres de haut-jet** marquant la limite urbaine et traitement des accotements de la route.
- **Résoudre le problème posé par l'immeuble en l'état d'abandon situé à l'entrée de la commune** : concertation avec les propriétaires pour qu'ils procèdent à la démolition du bâti et si nécessaire engager une procédure de déclaration d'abandon qui permet à une collectivité de déclarer une parcelle en l'état d'abandon manifeste et d'en poursuivre l'expropriation au profit de la commune



✓ COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES

- Commune de Beauvoir

ACTIONS LOCALISEES

9- BEAUVOIR : TRAITEMENT DES ABORDS DE LA BISCUITERIE DU MONT SAINT-MICHEL

✓ OBJECTIFS

- **Appliquer les recommandations urbaines et paysagères** liées aux équipements et activités commerciales (cf. Cahier n°2).
- **Améliorer la qualité paysagère de la séquence d'arrivée sur « la Caserne »** et du futur parc de stationnement du mont Saint-Michel.

✓ PROPOSITIONS

- **Regroupement des espaces de stationnement** avec création d'une zone de stationnement à l'arrière des bâtiments.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche – Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel
 Etude pré-opérationnelle de la route d'accès au Mont-Saint-Michel depuis la ville de Pontorson (RD976) - Rapport final - Mars 2010
 LA FABRIQUE DES PAYSAGES, Thierry LEVERRIER
 - Paysagiste □ Agence SCHNEIDER - Architectes Urbanistes □
 Bénédicte DUMEIGE
 - Consultante en projet de développement touristique



Etat actuel

- **Retour à l'espace agricole des terrains libérés** par le transfert de l'aire de stationnement situé actuellement en rive Ouest de la route.
- ✓ **COORDONNATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**
 - Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel



ACTIONS LOCALISEES

10- BEAUVOIR - PONTORSON - LE MONT SAINT-MICHEL : AMENAGEMENT DE « LA CASERNE »

✓ OBJECTIFS

- **Faire de « la Caserne » un préalable de qualité** à la découverte de l'immensité de la Baie et du Mont Saint-Michel.
- A l'inverse du schéma actuel mais tout en conservant le principe des « limites poreuses » entre les différents établissements commerciaux, **faire de « la Caserne » un espace urbain structuré** à partir d'une trame viaire s'appuyant sur 3 axes majeurs Sud/Nord...
 - ✓ la promenade du Couesnon à l'Ouest,
 - ✓ la rue commerçante au centre (actuelle RD 976),
 - ✓ la large allée piétonne créée en limite Est de « la Caserne » dans le cadre du futur parc de stationnement,

... espaces reliés entre eux par des liaisons piétonnes Est/Ouest.

- Eu égard notamment au fait que la voie traversant « la Caserne » va devenir, dans le cadre du nouveau projet de desserte du Mont, réservée à un nombre restreint de véhicules*, **faire de « la Caserne » un espace majoritairement piétonnier** où les visiteurs pourront déambuler en toute sécurité sur des cheminements clairement définis irriguant tout le secteur urbanisé selon la trame d'importance variable pré-citée.



* dans le cadre de la Délégation de Service Public pour la construction et l'exploitation des ouvrages et services d'accueil du Mont Saint-Michel attribuée à Véolia Transport, le principe d'un départ des navettes d'accès au Mont au droit du barrage a été retenu ce qui réduira la circulation liée à la desserte du Mont aux seules navettes pour les Personnes à Mobilité Réduite, les montois, les employés et les clients des hôtels du Mont, aux véhicules de livraison des hôtels restaurants (accès réglementé en terme d'horaires) ainsi qu'aux véhicules de secours.

- **Conforter le caractère arboré** des parcelles privées au milieu desquelles les différents bâtiments hôteliers et commerciaux s'implantent, l'hôtel « Mercure » avec ses grands arbres et sa maison de maître isolée sur une vaste pelouse en constituant à ce jour l'image emblématique.



ACTIONS LOCALISEES

10- BEAUVOIR - PONTORSON - LE MONT SAINT-MICHEL : AMENAGEMENT DE « LA CASERNE »

✓ PROPOSITIONS

- **Réduire la place de l'automobile** dans la traversée centrale de « la Caserne » en supprimant les espaces de stationnement actuellement situés en façade du bâti et en les reportant à l'arrière des différents bâtiments, la traversée de « la Caserne » ainsi dégagée devenant une promenade piétonne bordée de terrasses et de jardins où les bâtiments s'organisent en cours et en vis-à-vis.
- **Délimiter l'espace public et l'espace privé** par des éléments construits (murets, grilles à claire voie, haies champêtres de clôture) qui auront pour fonction double d'enclorre ou d'ouvrir l'espace privé sur la rue.

- **Rechercher une cohérence dans le traitement des espaces extérieurs publics et privés** notamment par la continuité des matériaux, des formes paysagère... mis en œuvre, l'enjeu étant : comment inciter les investisseurs privés à mettre en œuvre des projets d'aménagement s'inscrivant dans la continuité du projet public d'un point de vue qualitatif ?
- **Créer des cheminements piétonniers** entre la future « Allée Est », la rue centrale et la promenade du Couesnon, ce maillage de cheminements secondaires apparaît comme essentiel pour assurer la diffusion des visiteurs sur l'ensemble de « la Caserne », leur proposer de multiples parcours de promenade et créer une grande variété d'approche et de liaisons entre le futur parc de stationnement et les services et commerces.

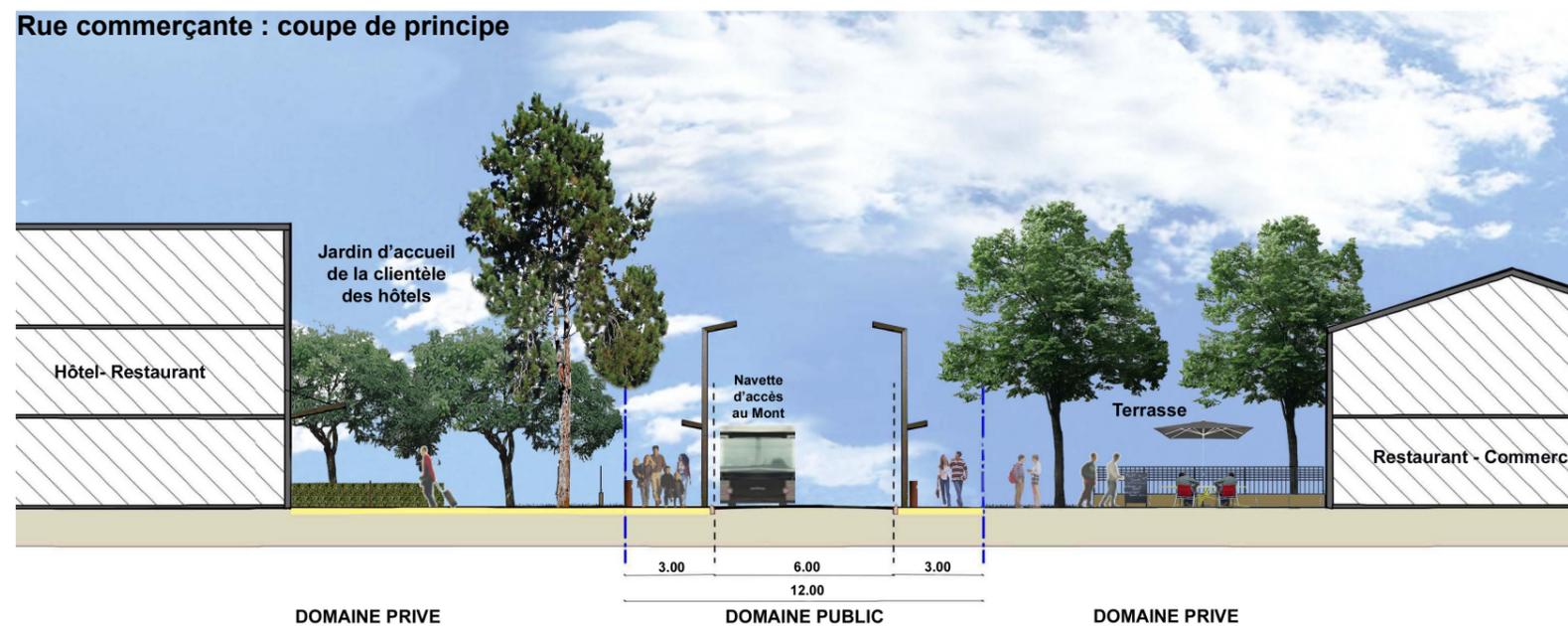


10- BEAUVOIR - PONTORSON - LE MONT SAINT-MICHEL : AMENAGEMENT DE « LA CASERNE »

✓ PROPOSITIONS

- **Harmoniser le mobilier urbain** : définition d'une gamme déclinant, conjointement pour les espaces publics et privés pour une cohérence d'ensemble, mobilier d'éclairage, banc, corbeille de propreté,....
- **Conforter et renforcer les limites boisées de « la Caserne » ainsi que les plantations arborées associées aux bâtiments et activités** (arbres en alignement, petits groupes d'arbres, arbres isolés, haies...) qui donnent l'épaisseur nécessaire au caractère arboré du lieu. La protection, le développement et la gestion à long terme des plantations arborées constituant un des fondements du projet d'aménagement il conviendra donc :

- de procéder à un recensement détaillé du patrimoine arboré structurant de « la Caserne » en incluant à la fois une analyse de sa valeur paysagère et de son état phytosanitaire, ce document constituant la base de données permettant de définir les arbres à préserver aussi bien sur Domaine public que privé,
- de définir en concertation avec les propriétaires privés, la stratégie globale de plantation et de gestion du patrimoine arboré de manière à avoir une cohérence d'ensemble entre les aménagements conduits sur espace public et ceux sur espaces privés, et ainsi contribuer à affirmer et renforcer l'unité paysagère de « la Caserne ».



✓ **COORDONNATEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS PROPOSEES**

- Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel